



objectif pédagogique

Être capable d'appliquer des prescriptions de sécurité sur les risques électriques dans son environnement de travail.
Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié en respectant les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.



7H00

intra
entreprise

Public concerné

Collaborateur(trice) amené(e) à effectuer des tâches d'ordre non électrique à proximité d'une installation électrique.
Groupe de 4 à 10 personnes par session

Prérequis

Autorisation du chef d'établissement d'accéder aux installations électriques sous la surveillance d'un formateur habilité B0 chargé de chantier avec un titre d'habilitation en cours de validité.

Encadrement

Formateur(trice) spécialisé(e) dans les risques électriques disposant d'un diplôme d'électricien ou de trois ans d'expérience dans des activités comportant des travaux électriques. Le formateur est habilité B0 H0V (titre en cours de validité) conforme à la norme NFC 18 510

Conditions de réalisation

Programme du tronc commun niveau 1 (NFC 18 510) :

1ère demi-journée :

Grandeurs électrique rencontrées lors des différentes opérations.

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites et formalisation.

2ème demi-journée :

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Module BO/H0/H0V exécutant :

Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)

Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).

Module BO/H0/H0V chargé de chantier :

Documents nécessaires aux travaux.



Ensemble de techniques pédagogiques (exposé interactif, démonstration pratique, mises en situation...) issues de l'A.F.N.O.R.
Supports pédagogiques projetés, plaquettes pédagogiques



Baies électriques de formation, rubalise, ordinateur, vidéo projecteur, écran de projection, salle de cours.



Code du travail Article R4544-1 à 11
Norme NFC 18 510
Norme NFC 15 100



Compétences de la formation

Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail :

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).

Documents nécessaires pour les travaux.

Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)

Remise à niveau/Recyclage : La norme 18510 recommande un recyclage tous les trois ans.

Organisation et méthodes d'évaluations

Cette formation est 100% présentielle

Les évaluations sont sommatives et certificatives.

Pour que le stagiaire soit validé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir participé à toutes les phases de la formation (feuille de présence) ;
- Participer activement à la formation (lors des mises en situation pratiques) ;
- Obtenir la note minimale de 12/20 au QCM ;
- Être déclaré apte à la mise en situation pratique (pas de mise en danger).



Documents remis aux stagiaires et aux clients

Livret aide-mémoire stagiaire MEDIA PREV
Carnet de prescriptions
Avis formateur sur l'habilitation du stagiaire (NFC 18 510)
Titre d'habilitation prérempli B0 H0 V
Certificat de réalisation individuel
Copie de la feuille de présence



Coût

Selon devis ou conditions tarifaires



accessibilité et handicap

Selon protocole de l'entreprise utilisatrice (formation intra-entreprise)
Contacter notre référent handicap à l'adresse suivante :
inclusion-rgpd@alienor-prevention.fr